

# Legalife et le groupe Constructa s'associent pour dématérialiser la réservation et la vente immobilière

Actualité soumise par Vincent Lecamus, le 11 mai 2018

f 6    t 11    in    G+

FLASH INFO

Legalife, spécialiste de la dématérialisation des contrats juridiques, et le groupe Constructa se sont associés pour permettre aux acheteurs du programme Brickville à Nanterre de réaliser leur transaction en ligne. Pour remplir leur dossier, les acheteurs n'auront plus qu'à se soumettre à une série de questions; le contrat sera alors automatiquement rédigé.

Pour la signature, c'est la solution de DocuSign, un des leaders de la signature électronique, qui a été sélectionnée. Une fois le lot réservé, l'acheteur dispose d'un compte personnel lui permettant d'être en contact avec le promoteur jusqu'à la livraison. Ce compte lui permet de suivre l'évolution de son dossier chez les différentes parties prenantes et de dialoguer avec celles-ci. Par ailleurs, grâce à cet espace personnel il peut suivre l'ensemble des appels de fonds et avoir une vision complète des échéances. La digitalisation permet d'accélérer le traitement des dossiers entre la réservation et la signature de l'acte authentique et d'apporter un suivi en temps réel. De plus, la solution se veut zéro papier et permet donc de s'inscrire dans la démarche RSE de l'entreprise. L'immobilier entre dans l'ère de la dématérialisation et on peut tendre à penser que les opérations de ce type vont aller en se démocratisant. Si vous voulez faire le point sur la dématérialisation de l'agence, je vous invite à retrouver notre dossier consacré à cette thématique.

APPROFONDISSEZ CE SUJET GRÂCE À NOTRE DOSSIER SPÉCIAL

## DÉMATÉRIALISATION POUR L'IMMOBILIER

Votre agence immobilière dans le cloud

[VOIR LE DOSSIER](#)

Source : SeLoger

### PARTAGEZ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

f 6    t 11    in    G+    < 17 PARTAGES